

APPEL A PROJETS TEEPEE – WP5 Amplification et Valorisation Label Sciences Avec et Pour la Société

Vous êtes chercheur ou chercheuse au sein d'un établissement membre du consortium TEEPEE (Université de Tours, Université d'Orléans, INSA CVL, INRAe VL) et vous souhaitez mener une action de médiation scientifique auprès du grand public ?

Soumettez votre demande dans le cadre de l'appel à projets TEEPEE !

■ Présentation du projet TEEPEE

Labellisé SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le projet TEEPEE vise à **soutenir des démarches favorisant le dialogue entre sciences, recherche et société**. Il permet également de structurer un réseau régional d'acteurs impliqués dans la médiation et la communication scientifiques (établissements de recherche, organisations ou associations culturelles, institutions et les collectivités territoriales...).

Objectifs du projet TEEPEE :

- **Structurer les SAPS de manière pérenne** en région Centre-Val de Loire en prenant appui sur les sites, les antennes et les partenaires ;
- **Améliorer l'appropriation de la recherche** en particulier par les publics éloignés et rendre visibles les laboratoires en veillant au développement de démarches participatives éthiquement fondées ;
- **Créer du lien social entre les parties prenantes de la société civile et le monde académique**, notamment les étudiants et étudiantes et ouvrir des opportunités de dialogue sur les sujets scientifiques d'actualité ;
- **Renouveler les pratiques de médiation scientifique**, notamment en favorisant les productions artistiques innovantes.

Afin de favoriser la mise en œuvre d'actions SAPS portées par des chercheurs et chercheuses en région Centre-Val de Loire, une enveloppe est dédiée à la réalisation de cet appel à projets sur la durée du label.

Le label SAPS promeut l'amplification d'un véritable dialogue entre les sciences, la recherche et la société. Il ne s'agit pas de simples actions de communication, mais de formes d'interactions et de transmission de connaissance plus particulières qui doivent notamment permettre de :

- éveiller les curiosités et donner l'envie de connaître, de s'interroger
- partager et rendre accessibles les connaissances scientifiques, informer sur les avancées scientifiques, promouvoir les résultats scientifiques, convier le public à regarder et comprendre la science en train de se faire, lui permettre de mieux appréhender le propre de la démarche scientifique
- développer l'esprit critique
- promouvoir les métiers scientifiques, susciter des vocations.

Cet appel à projets TEEPEE vise donc à soutenir par exemple (liste non exhaustive) :

- **modes d'interventions évènementielles in situ ou hors les murs** : visites de laboratoires, sorties terrain, conférences interactives de différentes formes (débats, cafés des sciences, etc...), interventions diverses auprès de scolaires, animations pédago-ludiques, animations spécifiques lors de manifestations diverses préexistantes, représentation théâtralisée, etc...
- **types de supports de médiation pouvant être développés** : jeux, dispositif expérimental, manipulations, réalisations audiovisuelles, outils pédagogiques, panneaux, éditions diverses, etc... Il est impératif de penser à la diffusion en parallèle !

Pour rappel, les colloques, conférences et publications strictement scientifiques et/ou destinés à des professionnels, en dépit de leur intérêt, ne correspondent pas à des actions SAPS auprès du grand public et ne seront pas finançables par le biais de cet appel à projets.

Les porteurs de projet pourront s'appuyer sur les référents SAPS de leur établissement afin de concevoir leur action.

▪ Critères d'éligibilité :

1. La personne portant le projet est obligatoirement rattachée à un laboratoire de l'Université de Tours, de l'Université d'Orléans, de l'INSA CVL ou de l'INRAe Val de Loire
2. Le projet soumis correspond à une ou des actions SAPS entrant dans le périmètre du projet TEEPEE. **Pour en savoir plus** : <https://teepee-saps.fr/>
3. Le projet soumis se réalise en région Centre-Val de Loire
4. Le projet soumis s'adresse au grand public, avec une attention particulière envers **les publics jeunes et/ou les publics dits éloignés et/ou empêchés** (éloignement géographique, situation socio-économique, situation de handicap...)
5. Le projet soumis intègre une demande de financement compris entre 800 et 3.000 euros HT

Tous les champs disciplinaires sont concernés par cet appel à projets TEEPEE.

▪ Coûts éligibles :

Les catégories de dépenses éligibles sont (liste non exhaustive) :

- **Coûts éligibles liés à la mobilité** : frais de transport, de repas et d'hébergement ;
- **Coûts éligibles liés à la logistique d'une action ou d'un évènement** : frais de réception ; location de salle, de matériel technique ; frais d'impression, de publication, etc...
- **Coûts éligibles liés à l'achat de matériel**
- **Coûts éligibles liés à la prestation par un acteur de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)**

Les frais de personnels ne sont pas éligibles.

Une fois les fonds octroyés, l'unité de recherche de rattachement de la personne portant le projet engage toutes les dépenses à effectuer dans le cadre du projet déposé et procède à l'organisation logistique de l'action ou de l'évènement.

Les dépenses doivent être effectuées avant le 31 octobre 2027.

Procédure de candidature :

Les candidatures, pour être valables, devront obligatoirement comporter :

- Le formulaire à renseigner en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/e/sZiwHwXHkm>
- Le budget prévisionnel du projet comportant un visa de la direction de l'unité de recherche de rattachement. **IMPORTANT :**
 - La trame de budget prévisionnel est disponible sur le site web TEEPEE (<https://teepee-saps.fr/>) et doit être utilisée
 - Le budget prévisionnel doit être transmis sur la plateforme dédiée dont le lien est dans le formulaire de candidature (question n°19)

Sélection et critères :

Le comité de sélection de l'appel à projets TEEPEE est composé des représentants du WP5 - Amplification/Valorisation du projet TEEPEE et de la cheffe de projet TEEPEE.

Son rôle est d'évaluer et de sélectionner les dossiers de candidature. Le comité de sélection peut demander l'avis d'évaluateurs externes.

Pour évaluer toutes les candidatures, le comité de sélection appliquera les critères et sous-critères suivants :

- **QUALITÉ** – objectifs de l'action ; format ; publics cibles du projet TEEPEE ; lieu(x) de diffusion.
- **FAISABILITÉ** – description de l'action et budget réalistes.
- **IMPACT** – évaluation de la pertinence de l'action au regard des publics et des territoires effectivement touchés.
- **RÉPLICABILITÉ** – identification de lieu(x) et forme(s) permettant la réédition du projet et/ou le réemploi du matériel acquis pour le projet initial.
- **ÉQUILIBRE** – sélection des projets en tenant compte des établissements et des domaines scientifiques.

Une attention particulière sera portée aux projets qui concernent plus **spécifiquement les publics jeunes et/ou les publics dits éloignés et/ou empêchés (éloignement géographique, situation socio-économique, situation de handicap...)**.

Les refus du comité de sélection seront motivés et notifiés à la personne porteuse du projet par mail.

▪ **Bilan et communication du projet :**

A l'issue du projet, le bénéficiaire de l'appel à projets TEEPEE devra transmettre un formulaire détaillant la mise en œuvre du projet et ses résultats, ainsi que le détail des dépenses réalisées (trame « Etat récapitulatif des dépenses » fourni) accompagné des justificatifs des dépenses.

Ces documents seront à transmettre par mail 1 mois après la fin du projet et au plus tard, le 28 novembre 2027, aux adresses suivantes : caroline.didier@univ-tours.fr et saps@univ-tours.fr.

Le bénéficiaire s'engage à faire mention du soutien financier du label SAPS TEEPEE dans toutes les actions de communication relatives à la mise en œuvre du projet financé. Le logo TEEPEE accompagné du logo ministériel « Science avec et pour la société » devront figurer sur tous les supports de communication en ligne et hors ligne relatifs au projet.

Le bénéficiaire s'engage à partager l'ensemble des éléments de communication liés au projet afin qu'ils puissent être relayés par les différents canaux du projet TEEPEE. Ces éléments de communication seront à transmettre par mail aux adresses suivantes : caroline.didier@univ-tours.fr et saps@univ-tours.fr

▪ **Calendrier :**

Cet appel à projets se réalisera en **3 vagues successives** :

○ **Vague 1**

- Ouverture de l'appel : 1^{er} avril 2025
- Date limite de soumission des candidatures : 30 juin 2025
- Sélection des projets : Juillet 2025

○ **Vague 2**

- Ouverture de l'appel : 1^{er} septembre 2025
- Date limite de soumission des candidatures : 30 novembre 2025
- Sélection des projets : Décembre 2025

○ **Vague 3**

- Ouverture de l'appel : 1^{er} avril 2026
- Date limite de soumission des candidatures : 28 juin 2026
- Sélection des projets : Juillet 2026

Pour l'ensemble des projets, quelle que soit la vague concernée, la mise en œuvre des projets ne peut pas dépasser le 31 octobre 2027.

▪ **Contact :**

Caroline DIDIER, cheffe de projet TEEPEE : caroline.didier@univ-tours.fr